

ENVIRONNEMENT

Le comité départemental de l'eau se penche sur la problématique des cyanobactéries

Lors de sa dernière réunion, le comité départemental de l'eau, instance de concertation, s'est emparé de la thématique des cyanobactéries. Un thème qui fait écho à la dernière saison estivale, marquée par plusieurs alertes ayant entraîné la fermeture à la baignade de plusieurs spots le long des cours d'eau.

Publié le 10 novembre 2025

Le comité départemental de l'eau est une instance créée par le Département pour renforcer la concertation sur les sujets de l'eau. Elle réunit les différents acteurs de la question qu'ils soient experts (comités de bassin, établissements publics, etc.) ou usagers (protection de l'environnement, tourisme, activité de pêche, agriculture, etc.).

Le Département a souhaité les réunir dans une même instance pour faire converger les initiatives dans un climat apaisé. Cette initiative dénote de l'engagement du Département en faveur de l'excellence environnementale et de l'implication forte de la collectivité en matière d'ingénierie avec les services départementaux et les différentes structures comme l'ATD, le CAUE ou EPIDOR.

Ainsi, après avoir successivement travaillé sur les thématiques de la gestion des eaux souterraines en 2023 puis celle des étangs en 2024, pour sa troisième réunion, le comité départemental de l'eau s'est penché sur la question des cyanobactéries.

Cette thématique n'a pas été choisie au hasard : au cours de l'été 2025, les interdictions de baignades en rivières se sont succédées, suscitant à la fois stupeur, incompréhensions et inquiétudes tant les enjeux sont importants pour le Département, notamment en termes d'attractivité touristique.

Deux types de cyanobactéries

Les interventions des participants ont permis de révéler qu'il existe deux grandes catégories de cyanobactéries : les planctoniques (dans la colonne d'eau) et les benthiques (accrochées au substrat). C'est leur prolifération qui pose un problème de pollution des eaux et donc de risque pour la santé humaine comme animale.

https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-comite-departemental-de-leau-se-penche-sur-la-problematique-des-cyanobacteries-22334213?

Pour la première c'est l'abondance de nutriments et notamment le phosphore qui participe à son développement. Dans le second cas, c'est la vitesse du courant qui serait déterminante (eaux stagnantes ou pas). L'ARS, autorité référente, recherche chacune des deux types de cyanobactéries. 20 sites ont été contrôlés au cours de l'été 2025 et 14 ont été fermées entre 1 et 8 semaines.

Cet épisode a mis en évidence un manque de cohérence dans les décisions d'interdiction ou pas des baignades selon les entités organisatrices des contrôles et des collectivités en charge des décisions. De même qu'a été reconnu un manque de pédagogie à l'égard du grand public comme des élus dans l'exposé des risques et de la dangerosité de la présence de cyanobactéries.

D'où l'intérêt crucial de pouvoir disposer avec le laboratoire départemental d'analyses d'un outil performant et reconnu pour sa fiabilité afin de sécuriser les politiques de gestion des eaux. L'exposé des différents retours d'expériences ont permis d'aborder les différents contextes d'exercice de la gestion de l'eau tout en valorisant le cas du Tarn qui semble avoir trouver une formule de protocole de gestion assez exemplaire.

Le comité départemental de l'eau a conclu sur la nécessité d'harmoniser les pratiques en matière de détection des cyanobactéries et d'application de la règlementation pour trouver l'équilibre entre la prévention des risques pour la santé et la préservation de l'attractivité du territoire.

https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-comite-departemental-de-leau-se-penche-sur-la-problematique-des-cyanobacteries-22334213?